

**DUBLIN**

Front Line Defenders – Head Office
First Floor, Avoca Court
Temple Road, Blackrock
Co. Dublin, A94 R7W3, Ireland

info@frontlinedefenders.org
www.frontlinedefenders.org

phone +353 1 212 3750
fax +353 1 233 8695

BRUSSELS

Front Line Defenders – EU Office
Square Marie-Louise 72
1000 Brussels
Belgium

euoffice@frontlinedefenders.org
www.frontlinedefenders.org

phone +32 2 230 9383
fax +32 2 230 0028

6 Novembre 2025

Mauritanie: Arrestation et détention de la militante anti-esclavagiste et défenseuse des droits humains Warda Ahmed Souleimane

Le 31 octobre 2025, la défenseuse des droits humains et membre de l'Initiative pour la Résurgence du Mouvement Abolitionniste en Mauritanie (IRA), Warda Ahmed Souleimane, a été arrêtée à Nouakchott par des agents non identifiés, à la suite d'une publication sur Facebook appelant à une mobilisation pacifique contre la discrimination systémique exercée par les autorités locales face à certaines communautés dans le pays. La défenseuse des droits humains a été dans un premier temps conduite vers un lieu de détention inconnu, avant d'être confirmée comme détenue au Commissariat de la cybercriminalité à Nouakchott, où elle doit comparaître devant le Tribunal régional de Nouakchott-Ouest le 5 novembre 2025.

[Warda Ahmed Souleimane](#) est une défenseuse des droits humains engagée contre l'esclavage, blogueuse sur les réseaux sociaux et membre active de l'IRA-Mauritanie, une organisation de défense des droits humains qui lutte contre l'esclavage, la discrimination raciale et l'exclusion sociale. L'organisation milite pour l'égalité et l'éradication des pratiques qui perpétuent les hiérarchies raciales et les discriminations fondées sur l'ascendance dans la société mauritanienne.

Le 31 octobre 2025, Warda Ahmed Souleimane aurait été arrêtée à son domicile, dans le quartier de Karhill, par des agents de sécurité non identifiés. Elle a ensuite été confirmée comme détenue au Commissariat de la cybercriminalité à Nouakchott. Un collègue de la défenseuse n'a découvert le lieu de sa détention que lorsqu'elle a été présentée au procureur. L'arrestation de la défenseuse intervient quelques jours après sa participation, à un événement parallèle sur l'apartheid organisé en marge du Forum des ONG précédant la 85e session ordinaire de la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP), tenue du 17 au 21 octobre 2025 à Banjul, en Gambie. Cet événement, organisé par l'ONG Madre aux côtés d'activistes sud-africains et palestiniens, portait sur les discriminations systémiques. Lors de son intervention, Warda Ahmed Souleimane a dénoncé ce qu'elle a qualifié d'« *apartheid à la mauritanienne* », une forme insidieuse de marginalisation qui limite l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux droits fondamentaux sur la base de l'ascendance et du statut social.

À son retour en Mauritanie, des appels à son arrestation ont circulé, notamment de la part de certaines ONG pro-gouvernementales présentes au Forum des ONG et à la CADHP. La défenseuse des droits humains a également été la cible de menaces et d'insultes proférées par des organisations non gouvernementales contrôlées par le gouvernement (GONGOs), notamment sur Facebook et WhatsApp.

Sa participation à l'événement parallèle et ses prises de position publiques contre la discrimination raciale semblent avoir attiré l'attention des autorités. Le 31 octobre 2025, Warda Ahmed Souleimane a publié un message sur les réseaux sociaux appelant les citoyens à se mobiliser pacifiquement pour reprendre en main leur destin face aux dérives d'un gouvernement, selon ses termes, « velléitaire et incompétent ». Elle a ensuite été arrêtée et accusée « d'incitation de la population à renverser le régime » à la suite de cette publication. Elle a reconnu être l'autrice du

message, tout en rejetant toute incitation à la violence, affirmant avoir simplement exercé son droit à la liberté d'expression.

Le 5 novembre 2025, le Parquet de Nouakchott-Ouest a inculpé Warda Ahmed Souleimane pour atteinte à la sûreté de l'État et a transmis son dossier au juge d'instruction en charge des affaires de terrorisme et de sûreté de l'État, en demandant son placement en détention. Le 6 novembre 2025, elle a comparu devant le juge d'instruction compétent, sans avoir accès à un avocat, et a été placée sous contrôle judiciaire à l'issue de son audition.

Ce n'est pas la première fois que Warda Ahmed Souleimane est privée de liberté pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression. Elle avait déjà été détenue du 1er au 17 avril 2025 pour des opinions exprimées en ligne, transférée à la prison pour femmes de Nouakchott, puis libérée sans condamnation après sa comparution devant le juge d'instruction. Cette nouvelle arrestation confirme un schéma plus large de harcèlement judiciaire ciblant les défenseur·ses des droits humains en Mauritanie.

Front Line Defenders estime que la détention de Warda Ahmed Souleimane est directement liée à son travail pacifique et légitime de défense des droits humains et de dénonciation de la discrimination raciale en Mauritanie. L'organisation est également préoccupée par l'utilisation croissante du harcèlement judiciaire et de cadres juridiques restrictifs en matière de cybercriminalité pour cibler les défenseur·ses des droits humains et réduire au silence les voix critiques dans le pays.

Front Line Defenders exhorte les autorités mauritaniennes à:

1. Abandonner immédiatement toutes les charges et mettre fin aux actes d'intimidation contre Warda Ahmed Souleimane, son arrestation semblant être uniquement liée à son travail légitime de défense des droits humains;
2. Garantir l'intégrité physique et psychologique de Warda Ahmed Souleimane et veiller à ce qu'elle ait un accès complet à une assistance juridique et à des visites familiales pendant sa détention;
3. Mettre un terme au harcèlement judiciaire et aux arrestations arbitraires à l'encontre des défenseur·ses des droits humains, et veiller à ce que toutes les personnes et organisations engagées dans la défense pacifique des droits humains en Mauritanie puissent mener leurs activités sans crainte de représailles.

Front Line Defenders Board of Directors

Kieran Mulvey, Roja Fazaeli, Arnold Tsunga (Zimbabwe), Mary Jane N. Real (Philippines), Verónica Vidal (Uruguay), Jim Conway, Maria Mulcahy, Eamon Gilmore, Dermot Hayes

Front Line Defenders International Advisory Council

James L. Cavallaro, Maryam Elahi, Michel Forst, Hina Jilani, Mary Lawlor

Front Line, The International Foundation for the Protection of Human Rights Defenders trading as Front Line Defenders, is registered in Ireland as a company limited by guarantee and not having a share capital. Registered Office: First Floor Avoca Court, Temple Road, Blackrock, Co. Dublin, A94 R7W3, Ireland

Company No. 593190; Registered Charity No. 20204494; CHY 22404